

## AXE STRATEGIQUE N° 1 : METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS

### PERMETTANT L'INCLUSION SOCIALE DE LA PERSONNE PROTEGEE

- ✓ 1.1 Assurer un accueil physique et téléphonique respectueux et fracture numérique
- ✓ 1.2 Définir les modalités de l'expression et la participation collective
- ✓ 1.3 Mettre en œuvre la citoyenneté dans un cadre éthique et de laïcité
- ✓ 1.4 Lutte contre la fracture numérique (mixé avec 1.1)

## AXE STRATEGIQUE N° 2 : AMELIORER NOTRE OFFRE

### D'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ 2.1 Mieux connaître les besoins des personnes accompagnées
- ✓ 2.2 Accompagner vers l'autonomie grâce au projet personnalisé
- ✓ 2.3 Associer les familles / l'entourage
- ✓ 2.4 Accompagner de façon spécifique les personnes les plus vulnérables
- ✓ 2.5 Améliorer notre réponse aux besoins des majeurs en matière de logement
- ✓ 2.6 Adapter les pratiques à la mesure de protection en assurant une égalité de traitement
- ✓ 2.7 Mesurer les effets de notre accompagnement
- ✓ 2.8 Développer le service ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux)
- ✓ 2.9 Formaliser notre politique partenariale

## AXE STRATEGIQUE N° 3 : RENFORCER LA PREVENTION DES RISQUES LIES A

### L'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ 3.1 Promouvoir la bientraitance et prévenir les situations de maltraitance
- ✓ 3.2 Renforcer la sécurité des biens et des personnes
- ✓ 3.3 Vérifier la conformité de l'exercice de nos missions

## AXE STRATEGIQUE N° 4 : ADAPTER NOTRE ORGANISATION A NOS

### ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT

- ✓ 4.1 Mettre en œuvre la gouvernance collégiale

- ✓ 4.2 Promouvoir la bienveillance et la communication non violente (CNV)
- ✓ 4.3 Adapter l'organisation des différentes fonctions, rôles et responsabilités
- ✓ 4.4 Déployer la professionnalisation des équipes
- ✓ 4.5 Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- ✓ 4.6 Développer le logiciel métier en fonction de nos enjeux
- ✓

## AXE STRATEGIQUE N° 5 : AMELIORER ET EVALUER LA QUALITE DE NOTRE

### PROJET ET DE NOS ACTIONS DE MANIERE CONTINUE

- ✓ 5.1 Mettre en œuvre et suivre l'amélioration continue de la qualité
- ✓ 5.2 Evaluer et ajuster régulièrement notre projet de service

Version : 01/09/2018

4/4



## SYNTHESE PROJET DE SERVICE MJPM

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

**« L'Usager, non seulement un bénéficiaire de prestations  
mais également un Acteur et un Citoyen »**

Notre projet de service porte les valeurs fondamentales de notre association :



Lors du séminaire du 12 janvier 2017, administrateurs et cadres ont défini pour les années à venir les 2 grands **Axes Stratégiques** qui guident l'ensemble des services et activités de l'UDAF dans le cadre du projet associatif :

- **L'inclusion sociale**
- **La gouvernance collégiale**

## Notre politique Ressources Humaines

### **Nos axes prioritaires**

- ↳ Qualité de vie au travail
- ↳ Management collaboratif
- ↳ Développement des compétences

### **Nos engagements**

- ↳ Assurer la sécurité de tous
- ↳ Favoriser la bienveillance
- ↳ Motiver et responsabiliser les salariés
- ↳ Respecter l'égalité professionnelle
- ↳ Assumer notre responsabilité sociale et environnementale

## Notre cadre éthique et déontologique

- ↳ Document « Principes éthiques et déontologiques »
- ↳ Document sur la laïcité du Haut Conseil du Travail Social
- ↳ Charte des Tutelles
- ↳ Projet de mise en place d'un Comité d'Ethique pluri partenarial
- ↳ Charte des droits et libertés de la personne protégée

Version : 01/09/2018

## Notre cadre de référence

- ↳ La loi du 5 mars 2007 est entrée en vigueur le 1er janvier 2009, portant réforme de la protection juridique des majeurs.
- ↳ Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'Anesm.

\* \* \*

« **L'inclusion** est un processus par lequel des efforts sont faits afin de s'assurer que tous, peu importe leurs expériences, peuvent réaliser leur potentiel dans la vie. Une société

inclusive est caractérisée par des efforts pour réduire les inégalités, par un équilibre entre les droits et les devoirs individuels » (Centre of Economic and Social Inclusion – Londres - 2002).

L'inclusion sociale est au cœur de notre intervention avec **3 grands principes** :

1

### La protection et la garantie des droits de la personne protégée

Informers les personnes protégées de leurs droits et de leurs obligations de manière continue.

2

### Le respect de la personne et de ses choix tout en la protégeant

Respecter le mode de vie de la personne protégée.

Garantir la transparence et la lisibilité des actions.

Garantir la confidentialité liée aux situations dans le cadre du secret partagé.

3

### L'accompagnement vers l'autonomie autour des potentialités de la personne

• **Chercher** à instaurer une **relation de confiance réciproque** avec la personne accompagnée et une bonne collaboration.

• **Favoriser** des **échanges** à travers l'accompagnement en ayant comme principe de comportement et d'action la bienveillance

• Identifier, **valoriser et s'appuyer** sur les **potentialités des personnes protégées** pour **co-construire** le projet personnalisé.

• **Promouvoir la culture participative** comme vecteur de transformation sociale. La

Maintenir l'autonomie dans le lieu de vie  
Améliorer le lieu de vie

#### **Budget**

Assainir la situation (surendettement)  
Equilibrer le budget  
Développer l'autonomie financière

#### **Juridique**

Assister/représenter dans une procédure  
Informé/conseiller

Maintien dans l'emploi  
Accompagner dans la rupture de travail

#### **Santé**

Favoriser l'accès aux soins adaptés  
Maintenir l'accès aux soins  
Intervenir en cas de rupture de soins  
Projet fin de vie

*\* Document Individuel  
de Protection des*

## Notre offre d'accompagnement

Dans la limite de notre mandat judiciaire, en favorisant la participation de la personne protégée et en s'appuyant sur les services sociaux et le réseau partenarial :

#### **Vie sociale**

Rompre l'isolement  
Développer du lien social  
Maintenir la vie sociale

#### **Logement / habitat**

Accéder à un lieu de vie adapté

#### **Patrimoine mobilier / immobilier**

Protéger/sauvegarder le patrimoine  
Valoriser le patrimoine  
Gérer le patrimoine

#### **Vie professionnelle/insertion**

Favoriser l'accès à l'emploi/ formation